

COMMUNE AUBIAC
Procès-verbal de la séance du mardi 13 juin 2023

Nombre de conseillers : En exercice : 15, Présents : 14 , Votants : 15

L'An Deux Mille vingt trois, le 13 juin, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUBIAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal à la mairie annexe, conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales sous la présidence de M. CAUSSE Jean-Marc, Maire.

Date de la convocation : 9 juin 2023

Étaient présents : CAUSSE Jean-Marc, GONANO Daniel, FILLOL Isabelle, CABROL Jean-Luc, LARTIGOU Marie, CHARTREUR Viviane, LAURENT Françoise, HUGUET Jean-Jacques, MARRAUD Fabrice, SCHMITTLIN Stéphane, MAZERES Sandrine, ORHANT Cédric, BERTON Jean-Marie, POLI Jean-Luc

M. CAUSSE a reçu procuration de Mme ROUILLES Georgette ;

Absents :

Secrétaire de séance : Daniel GONANO

1) **Elections sénatoriales** : Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants .La liste de M. Causse a obtenu 3 délégués et 3 suppléants selon la liste suivante :

Titulaires : Jean-Marc CAUSSE, Isabelle FILLOL, Daniel GONANO
Suppléants : Marie LARTIGOU, Jean-Luc CABROL, viviane CHARTREUR

Nombre de présents ou représentés : 15 / Nombre de votants : 15
Nombre de suffrages exprimés : 14 / Blanc : 1 / Nul : 0

2) **Vente de terrains communaux- secteur Lamartine (délibération 2023-51)**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 28 janvier 2022, le conseil municipal avait validé le prix de vente des parcelles suivantes dont elle est propriétaire situés secteur Lamartine :

Il s'agit des parcelles :

- | | | |
|---|----------------------------|--------|
| • C 493 (4420 m2, zone A), nature cadastrale Terres : | 44 a 20 ca * 5000 €/ha = | 2210 € |
| • C 494 (7050 m2, zones A et N), nature cadastrale prés : | 70 a 50 ca * 2000 € / ha = | 1410 € |
| • et de C 495 de (640 m2, zones A et N), nature cadastrale prés : | 6 a 40 ca * 2000 € / ha = | 130 € |

soit un total de **3750 € net vendeur**.

Cependant, le nom de l'acquéreur n'était pas mentionné dans cette délibération.

**Après délibération, vote à main levée, et à l'unanimité
le Conseil municipal ,**

- Maintien le prix de vente des parcelles citées ci-dessus pour un montant total de **3750 € net vendeur**,
- Valide cette vente au profit de Monsieur Ludovic MANDILE,
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente chez le notaire ainsi que toutes pièces se rapportant à ce dossier.

TOUR DE TABLE

M. Berton : il a emprunté les nouvelles tables et chaises et a constaté que la qualité des nouvelles tables proposées à la location aux Aubiacais est de qualité bien inférieure à celle des tables de la salle du conseil municipal. Les chaises sont très bien.

M. Poli :

- Il tient à préciser que la demande d'autorisation de voirie, chemin de Bacharnaud, a été faite par l'entreprise Bouygues et non par lui-même.
- Chemin de Lisère : un poteau téléphonique en bois est tombé ; il a appelé la mairie pour le signaler ainsi qu'un riverain. Réponse : un signalement a été fait immédiatement auprès d'Orange.
- Rue du cimetière : suite aux orages de cet après-midi, un regard a débordé. M. Poli propose de faire venir un hydrocureur.

M. le Maire précise que ce regard est au point final de la canalisation, en attendant de finaliser cette canalisation.

Mme Fillol précise que si le tampon a bougé, il faut le faire réparer pour éviter les accidents.

M. Cabrol : Compte tenu du temps qu'il lui reste, il ne pense pas avoir le temps de réunir la commission communication pour finaliser le bulletin municipal.

Fin de la réunion à 19 h 30

Le secrétaire de séance
Daniel GONANO

Le Maire
Jean-Marc CAUSSE